



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

**Numéro 13**  
**Mercredi 3 avril 2019**

La *Semaine* édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Imprimeur:** Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Court

#### Avis de construction

**Requérante:** Liliane Jung, rue du Temple 27, 2738 Court

**Représentante:** Michèle Rohrbach-Jung, rue du Vieux Pont 11a, 1893 Illarsaz

**Propriétaire:** Corinne Al Natour-Jung, 39, Railway Parade Warrimoo, NSW 2774 Australie

**Auteur du projet:** Jean-Paul Romy, bureau d'architecture, rue Principale 14, 2736 Sorvilier

**Emplacement:** parcelle N° 543, au lieu-dit « rue du Temple 27 », 2738 Court

**Patrimoine:** bâtiment digne de conservation, objet C

**Projet:** changement d'affectation de l'annexe Ouest (rez-de-chaussée) en chambre habitable et cuisine; construction d'une terrasse et d'un escalier extérieur, le tout en bois

**Chauffage:** existant

**Dimensions:** selon plans déposés

**Construction:** selon plans déposés

**Zone d'affectation:** HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale

#### Avis de construction

**Requérant:** François Stauffer et Nicole Odiet Stauffer, rue de la Golatte 13, 2738 Court

**Propriétaires:** François Stauffer et Nicole Odiet Stauffer, rue de la Golatte 13, 2738 Court

**Auteur du projet:** Lüscher Maçonnerie SA, chemin Nicolas-Junker 3, 2740 Moutier

**Emplacement:** parcelle N° 2287, au lieu-dit « route de Chaluet 39 », 2738 Court

**Projet:** agrandissement du balcon existant, façade Sud

**Dimensions:** selon plans déposés

**Construction:** selon plans déposés

**Zone d'affectation:** hors-zone

**Dérogation:** 24 ss LAT (RS 700)

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 27 mars 2019

Municipalité de Court, administration municipale

#### Rue du Nord

##### Interdiction permanente de parquer

Le Conseil municipal de Court arrête, sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR; RS 741.01) et de l'article 44 alinéa 1 de

l'Ordonnance sur les routes (OR; RSB 732.111.1), la mesure en matière de circulation suivante:

##### Interdiction permanente de parquer

à la rue du Nord sur toute sa longueur et des deux côtés de la chaussée.

##### Abrogation:

Interdiction de parquer, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mars 2009 est abrogée.

Un recours administratif au sens de l'article 63 alinéa 1 lettre a de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA; RSB 155.21) peut être formé contre cette décision. Il doit être déposé par écrit auprès de la préfète du Jura bernois (rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary) dans les 30 jours suivant la publication. Le recours doit être formulé en français, contenir les conclusions, les motifs, l'indication des faits et des moyens de preuve, et porter une signature valable.

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Court, le 3 avril 2019

Municipalité de Court, Conseil municipal



### Eschert

#### Information

##### Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du

**8 avril au 12 avril 2019**

Réouverture le lundi 15 avril 2019 selon l'horaire habituel.

Eschert, 3 avril 2019

Conseil communal



### Loveresse

#### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** M. Francis Neukomm, Clos là Outre 24a, 2732 Loveresse.

**Auteur du projet:** Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard.

**Propriétaire:** Garage-carrosserie F. Neukomm SA, Clos là Outre 24a, 2732 Loveresse.

**Projet:** parcelle N° 741 au lieu-dit Clos là Outre 24: Construction d'un balcon en façade sud, transformation et rénovation appartement 2<sup>e</sup> étage.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Zone:** M2 Zone Mixte

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal, **jusqu'au 26 avril 2019**. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil communal.

Loveresse, le 26 mars 2019

Conseil communal

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)



### Belprahon

#### Commande de bois de feu

Le délai pour les commandes papier (bulletins à disposition à l'administration), par courriel à [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch) ou auprès de M. Leuenberger au 079 408 43 14, est fixé au **15 avril 2019**. Les prix sont les suivants:

Prix par stère:

CHF 75.- « Raimeux »

CHF 95.- « Réservoir » ou « Domicile »

CHF 110.- livré scié

CHF 120.- bois sec livré scié

Location de la scie circulaire communale:  
CHF 10.- le stère

Belprahon, le 27 mars 2019

Secrétariat communal



### Corcelles

#### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Mme Maude et M. Anselme Spart, Verger Dedos 36, 2747 Corcelles

**Emplacement:** parcelle N° 29, Verger Dedos 36, 2747 Corcelles

**Projet:** rénovation de la maison existante, transformation de l'écurie en partie habitable et fermeture d'une partie du devant-huis

**Zone d'affectation:** village ancien

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 3 mai 2019**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Durant la fermeture du secrétariat communal du 15 au 22 avril prochain, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous au 079 707 36 49.

Corcelles, le 3 avril 2019

Secrétariat communal



## Moutier

### Avis de construction

Requérant : BAGLIVO Luigi, Rouges-Champs 3, 2740 MOUTIER

Emplacement : Parcelle N° 1021, Rouges-Champs 3

Projet : Remplacement des plaques Eternit du toit par des tuiles.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant : MAITRE Yves, Au Village 17, 2743 ESCHERT

Emplacement : Parcelle N° 1294, rue de Soleure 16

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split, réfection de la toiture, pose d'isolation en façades, d'un nouveau canal de fumée et de stores, remplacement des portes de garages.

Zone : HA3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérants : LOVIS Christophe et FROSSARD Angélique, Plein-Soleil 24, 2740 MOUTIER

Emplacement : Parcelle N° 3364, Plein-Soleil 24

Projet : Pose d'une pergola bioclimatique sur la terrasse existante, côté Ouest

Zone : PQ «Prés Zuber»

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 mars 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérante : Lovis Décolletage Sàrl, Rue des Nerfs 17B, 2742 Perrefitte.

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 2204, au lieu-dit : «Les Evalins 2a», commune de Moutier.

Projet : changement d'affectation portant sur l'aménagement d'un atelier de décolletage de précision dans la partie Sud-Est du bâtiment existant no 2a et aménagement de bureaux, déplacement des citernes à mazout existantes et aménagement de bacs pour la récupération des copeaux contre la parois Est du couvert existant et sécurisation de ceux-ci par le biais d'un système de fermeture grillagé + création

de nouvelles ouvertures (1 porte et 7 fenêtres) en façade Sud et Est.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 avril 2019 inclusivement** auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 mars 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérante : Applitec Moutier SA, Ch. Nicolas-Junker 2, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 489, au lieu-dit : «Rue Industrielle 95», commune de Moutier.

Projet : construction d'un nouveau bâtiment administratif avec une surface pour le stock, aménagement d'un couvert pour voitures et véhicules à deux roues, pose en toiture de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur et monoblocs de ventilation, pose de réclames lumineuses en façades Nord, Sud et Ouest, démolition du bâtiment existant, pose d'un totem lumineux, remplacement et reconstruction d'un mur le long de la route cantonale d'une hauteur max. de 1.2 m avec aménagement d'un portail de sécurité et aménagement de 39 nouvelles places de stationnement.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dérogations : art. 25 LCFO, 80 LR, 52 OC, 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 mai 2019 inclusivement** auprès des Services techniques de la Ville de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 avril 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Services techniques – Travaux publics

#### Compost

Une benne de compost est mise à la disposition de la population **dès le vendredi 5 avril 2019** :

– à côté du point de récolte de la rue du Viaduc

Pour une bonne utilisation du compost sur les jardins ou autres plantations, il faut compter environ 6 litres par m<sup>2</sup>.

### Services industriels Eaux et Electricité

#### Rue du Midi – Remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et des câbles basse tension

##### AVIS IMPORTANT

Les Services Industriels de la Municipalité de Moutier (Eaux et Electricité) vont procéder au remplacement de la conduite de distribution de l'eau potable et des câbles basse tension à la rue du Midi sur une longueur d'environ 220 mètres, soit à partir de la croisée sur la rue du Viaduc jusqu'à l'immeuble N° 15 de la rue du Midi.

**Ce tronçon sera fermé à la circulation et en conséquence l'accès aux propriétés ne sera pas toujours**

**garanti aux véhicules.** En revanche, les accès piétons aux propriétés seront assurés en tout temps.

Ces travaux débuteront en principe dès le **lundi 8 avril 2019** et dureront environ **8 semaines** et ce pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables.

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de bien vouloir prendre note des restrictions de circulation et de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier et les Services Industriels vous remercient de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, mars 2019

Services industriels Eaux et Electricité

### Avis de construction

Requérante : EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE, rue Centrale 60, 2740 MOUTIER

Emplacement : Parcelle N° 75, rue Centrale 60

Projet : Pose d'un panneau d'affichage sur la barrière du mur, côté Est

Zone : Vieille Ville

Recensement architectural : Bâtiment digne de protection figurant à l'inventaire cantonal (objet C), objet figurant dans l'ensemble bâti G.

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 mai 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 avril 2019

Services Techniques-Urbanisme

### Révision partielle du Règlement du Conseil de Ville du 26 août 2002

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil de Ville, dans sa séance du 25 mars 2019, a modifié le Règlement du Conseil de Ville, avec effet immédiat.

Les documents relatifs aux modifications apportées peuvent être consultés à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

Un recours en matière communale peut être formé contre ces dispositions auprès de la Préfecture du Jura bernois, à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Selon la Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA), a qualité de former recours contre un acte législatif communal, quiconque peut, avec une certaine vraisemblance, être atteint, par cet acte, dans ses intérêts dignes de protection. Le recours contiendra les conclusions et les motifs. Les moyens de preuve disponibles y seront joints.

Moutier, le 26 mars 2019

Au nom du Bureau du Conseil de Ville.

Le Président : L. Coste

L'Adjointe au Chancelier : V. Simonin

### Service des inhumations Arrondissement de Moutier et environs

#### Convocation à l'assemblée générale

Cette assemblée générale aura lieu le

**Mercredi 15 mai 2019, à 19 h, à l'Hôtel de Ville de Moutier, salle de la Bourgeoisie, rez-de-chaussée.**

##### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée (17.05.2018)
2. Elections statutaires période 2019–2020

3. Comptes 2018
4. Budget 2020
5. Libération d'un crédit de Fr. 34'000.- pour l'achat d'un véhicule type «Weidemann»
6. Divers

Service des Inhumations  
Arrondissement Moutier et environs

### Jardin du souvenir

Afin de rappeler la teneur de l'article 22 du règlement concernant la police des inhumations et le cimetière, le Service des Inhumations a posé une plaque, au Jardin du souvenir, où il est stipulé que : **Cet endroit est en droit de rester anonyme.** Merci, à l'avenir, de vous en référer à ce qui précède.

Art. 22 *Les personnes qui le souhaitent peuvent être incinérées et leurs cendres déposées dans une tombe anonyme appelée «Jardin du souvenir» dont l'entretien incombe à l'arrondissement du cimetière. Aucune inscription ou dépôt particulier, hormis les fleurs, n'est toléré.*

Moutier, avril 2019  
Service des inhumations  
Arrondissement de Moutier et environs

## Perrefitte

Commune bourgeoise Perrefitte

### Assemblée bourgeoise

Assemblée ordinaire le mardi 21 mai 2019 à 20.00 h. au Restaurant de l'Etoile.

Ordre du jour:

7. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
8. Comptes 2018.
9. Divers et imprévus.

Perrefitte, le 27 mars 2019  
Commune bourgeoise  
Gérard Mérillat, secrétaire

### Communications du Conseil municipal

#### Plantations le long des routes

Les riverains des routes cantonales et communales sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations jusqu'au 31 mai 2019. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent être maintenus à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée. Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4.50 m au-dessus des routes et de 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, trottoirs et pistes cyclables. Aux points dangereux, dans les virages et aux croisements, la visibilité ne doit pas être réduite. L'effet de l'éclairage public ne doit pas être gêné.

#### Aux propriétaires de chiens

Le Conseil municipal rappelle à la population et plus particulièrement aux propriétaires de chiens, que durant la période de pousse, soit du 15 avril au 15 octobre, il est interdit de marcher sur les prés et terrains de cultures sans y être autorisé. De plus, chaque propriétaire est prié d'avoir un minimum de discipline en ramassant les crottes de son animal. Il est également rappelé que selon notre règlement de police locale, les chiens doivent être tenus en laisse.

#### Tirs obligatoires

Depuis plusieurs années, les tireurs astreints de la localité sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires au stand de tir de Champoz. Les dates sont affichées à la lanterne communale.

Perrefitte, le 3 avril 2019  
Le Conseil municipal

### Avis de construction

Maître d'ouvrage : M. Ioan Florin Forgaci, Route de Soleure 53, 2740 Moutier

Auteur du projet : KD Constructions Sàrl, Clos des Pouches 2, 2832 Rebeuvelier

Projet : Rénovation du bâtiment no 6c sis sur parcelle N° 154 du ban de Perrefitte: a) pose d'une isolation périphérique et crépi de couleur blanc cassé; b) réduction de la baie vitrée en façade sud-ouest. c) remplacement de la chaudière.

Dimensions : selon plans déposés

Zone : Centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 mai 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Du 8 avril au 22 avril 2019, soit durant la fermeture du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous au numéro de portable suivant : 079 458 71 53.

Perrefitte, le 3 avril 2019

Le Conseil municipal

### Avis de construction

Maître d'ouvrage : M<sup>me</sup> et M. Monica et Jérôme Péteut, Rue du Moulin 2, 2740 Moutier

Auteur du projet : Raymond Heyer, architecte hes, 2742 Perrefitte

Projet : Construction d'une maison familiale sur deux niveaux avec PAC extérieure située à l'est du bâtiment d'une puissance de 35.4 dBA (la valeur de planification de 45 dBA est respectée) et garage accolé sise sur parcelle N° 916 au lieu-dit «Clos de la Chapelle».

Dimensions : selon plans déposés

Dérogation : art. 24 RC (forme de la toiture)

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 mai 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Du 8 avril au 22 avril 2019, soit durant la fermeture du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous au numéro de portable suivant : 079 458 71 53.

Perrefitte, le 3 avril 2019

Le Conseil municipal

## Petit-Val

### Communications du Conseil communal

#### Fermeture de l'administration communale

Durant les vacances de Pâques, le secrétariat communal sera fermé du 15 avril 2019 au 22 avril 2019 inclus.

L'administration des finances sera ouverte le mardi 16 avril 2019 de 9h30 à 11h.

#### Coup de balai printanier

L'opération «coup de balai» aura lieu cette année le samedi 27 avril 2019 à 8h30. Merci d'avance à chacun et chacune de réserver cette date.

Une information détaillée sera donnée prochainement.

Souboz, le 3 avril 2019

Le Conseil communal

### Avis de construction

Requérant : Loosli Markus, Moron 30, 2712 Le Fuet

Emplacement : Moron 37, 2712 Le Fuet, parcelle N° 5, commune de Petit-Val

Projet : rénovation et transformation de l'appartement au 1<sup>er</sup> étage avec aménagement d'un escalier extérieur, remplacement de toutes les fenêtres de la maison (bois-métal blanc) sans changement de grandeur, remplacement des deux portes-fenêtres par des portes avec fenêtre de même dimension en façade Sud, ouverture de 4 velux

Dimensions : selon les plans déposés

Zone : village

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mai 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 3 avril 2019

Secrétariat communal

## Reconvilier

### Avis de construction

Requérant : Global Services B2B SA, par M. Claude-Alain Voiblet, Chemin du Stand 7, 1024 Ecublens

Auteur du projet : ADF Groupe Sàrl, Route de l'Industrie 46, 3960 Sierre

Propriétaire : Global Services B2B SA, Chaindon 33, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1340, La Fiose 7 et 7a

Projet : Construction d'une maison familiale contiguë avec un garage et pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, construction d'un accès

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 2 mai 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 3 avril 2019

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

Requérant : Global Services B2B SA, par M. Claude-Alain Voiblet, Chemin du Stand 7, 1024 Ecublens

Auteur du projet : ADF Groupe Sàrl, Route de l'Industrie 46, 3960 Sierre

Propriétaire : Global Services B2B SA, Chaindon 33, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1341, La Fiose 9 et 9a

Projet : Construction d'une maison familiale contiguë avec un garage et pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, construction d'un accès

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 2 mai 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 3 avril 2019

Le secrétariat municipal

## Travaux «Chemin du Stade – La Chaudrette»

Pendant les prochains mois, l'entreprise Torti Frères SA procédera à des travaux d'envergure dans le secteur «Chemin du Stade - La Chaudrette», dans le cadre de l'assainissement des eaux claires parasites (Action numéro 16 des ECP), dont le crédit d'engagement a été accepté en Assemblée municipale du 12 juin 2017 et du 10 décembre 2018. Durant ces travaux, la route concernée devra être ponctuellement fermée, partiellement ou totalement, à la circulation. A noter que la réfection de la Rue de l'Est est également planifiée pour ces prochaines semaines.

Reconvilier, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Commission technique

## Elagage le long des voies publiques

Comme chaque année, les propriétaires riverains de routes et chemins publics et privés sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations jusqu'au 31 mai 2019 et, si nécessaire, de le répéter au cours de l'année. Nous prions les personnes concernées d'entreprendre les travaux en question. Une tournée d'inspection sera effectuée par l'autorité compétente et les travaux non entrepris seront ordonnés, aux frais des propriétaires.

Des informations supplémentaires sont disponibles dans la lanterne municipale ou sur notre site internet [www.reconvilier.ch](http://www.reconvilier.ch).

Reconvilier, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Municipalité de Reconvilier

## Ramassage des encombrants – Place Bellevue

Le ramassage des encombrants aura lieu à la Place Bellevue de Reconvilier les weekends du 17-18 mai et 25-26 octobre 2019.

Un tout-ménage avec de plus amples informations vous parviendra dans le courant du mois d'avril.

Reconvilier, le 28 mars 2019

Municipalité de Reconvilier



## Saicourt

Informations communales

### Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 15 au 22 avril 2019.

### Responsable technique

Suite à la récente mise au concours, le Conseil municipal a engagé M. Valentin Ruch de Pontenet en qualité de responsable technique dès le 1<sup>er</sup> juin 2019. M. Valentin Ruch a été choisi parmi les 13 postulations reçues. Le Conseil municipal lui souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue.

Le Fuet, le 3 avril

Conseil municipal



## Tavannes

### Coup de balai printanier

Sous l'égide de la commission de l'environnement, le traditionnel «Coup de balai printanier» sera organisé le samedi 6 avril. Cette action, ouverte à tous les citoyens bénévoles, a pour but d'éliminer les nombreux détritus délaissés le long des cours d'eau et dans certains lieux publics. Le point de ralliement est fixé à 9h. dans la cour arrière de l'Hôtel de ville. Le matériel nécessaire sera fourni par la commune. A l'issue de l'action qui aura lieu par tous les temps, un apéritif sera offert aux bénévoles au point de rendez-vous.

Tavannes, le 27 mars 2019

Olivier Guerne

## Assemblée ordinaire de printemps

Samedi 27 avril 2019 à 19.00 h.

Salle N° 2 de l'Hôtel de Ville

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2018
2. Passation des comptes communaux 2018
  - a) compte forestier
  - b) compte bourgeois
3. Divers et imprévus

Tavannes, 27 mars 2019

Commune bourgeoise de Tavannes



## Valbirse

### Avis de construction

Demande de permis de construire

Requérant: Madame et Monsieur Pfändler Isabelle et Rion Olivier, Chemin des Cerisiers 4, 2710 Tavannes

Auteur du projet: Zbinden-Joye SA, Ferblanterie et couverture, Rue de Soleure 26, 2740 Moutier

Propriétaire foncier: Madame et Monsieur Pfändler Isabelle et Rion Olivier, Chemin des Cerisiers 4, 2710 Tavannes

Projet: rénovation de la toiture avec isolation, remplacement des tuiles béton rouge par des tuiles Jura en terre cuite rouge et ferblanterie inox mat, Rue des Eglantines 8, sur parcelle N° 1496 en zone H1, à Malleray, commune de Valbirse,

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 2 mai 2019. Les oppositions, réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévilard, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Conseil communal de Valbirse

### Avis de construction

Requérant: Orval Domus SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Auteur du projet: KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Propriétaire foncier: PPE Le Frête, Administrateur: BURI Gestion Sàrl, Rue Baptiste-Savoie 67a, 2610 St-Imier

Projet: modification de deux fenêtres en portes fenêtres et création d'une terrasse au rez-de-chaussée côté Sud, Rue du Frête 5, sur parcelle N° 1871 en zone H2, à Malleray, commune de Valbirse,

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 2 mai 2019. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévilard, le 28 mars 2019

Conseil communal de Valbirse

## Divers

OPCJB

### Mise au concours

Le syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois met au concours le poste suivant:

**Commandant de l'organisation de la Protection civile – instructeur à 100%**

Le commandant – instructeur de la protection civile assure:

- La mise en œuvre des prescriptions relatives à l'organisation de la protection civile
- La planification de l'instruction et le perfectionnement du personnel astreint à la protection civile
- La disponibilité opérationnelle
- La gestion du matériel et des constructions
- Les engagements au profit de la communauté
- La conduite du personnel attribué

Votre profil:

- CFC ou formation supérieure
- Expérience de la conduite et de l'instruction
- Excellentes connaissances de la protection civile, idéalement expérience en tant que cadre intermédiaire confirmée au sein de la protection civile ou de l'armée
- Avoir suivi ou être prêt à suivre la formation de commandant à Schwarzenburg
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- De langue maternelle française, connaissance de l'allemand, un atout
- Certificat ou brevet de formateur d'adultes serait un avantage
- Facultés pédagogiques et esprit d'équipe

Conditions particulières:

- Nationalité suisse ou pour les étrangers avoir accompli du service volontaire au sein de la PCI
- En possession du permis de conduire
- Etre disposé à travailler en dehors des heures et des jours ouvrables

Entrée en fonction: de suite

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Paulina Pfenninger, secrétaire du syndicat du CRC et de protection civile du Jura bernois, à l'adresse [info@opcjb.ch](mailto:info@opcjb.ch) ou au numéro de téléphone suivant: 032 / 487 65 76

Tramelan, le 3 avril 2019

Syndicat de communes du CRC et de protection civile du Jura bernois

M<sup>me</sup> P. Pfenninger

Rue du Pont 20

2720 Tramelan

## Syndicat pour l'alimentation en eau de Moron et environs (SME)

### Invitation à l'assemblée générale

Mercredi 24 avril 2019 à 20h au Centre de Sornetan

Ordre du jour

1. Appel et nomination d'un scrutateur
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2018 a) rapport du caissier b) rapport des vérificateurs
4. Fixer le prix de l'eau pour 2019
5. Rapport du président
6. Information sur la rénovation
7. Divers

L'assemblée sera suivie d'une collation.

Qualité de l'eau potable

L'eau de notre réseau a été contrôlée le 11 février 2019,

les résultats répondent aux exigences de l'OPBD.

Moron, le 31 mars 2019

Le comité SME